CERTIFICAT DE GARANTIE

COMMODORE COMPUTER

150-152, Avenue de Verdun

92137 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX

DOCUMENT A CONSERVER PAR L'ACHETEUR

TYPE : CD 32

N° : 8513993365115800106420 4

Nom et adresse de l'acheteur :

NOM : ....

N° .... Rue : ....

CP : .... Ville : ....

Date d'acquisition : 02 11 1993

CACHET DU REVENDEUR

DéFi
Informatique
50, Rue Salbérie - 49300 CHOLET
Tél. 41.46.07.07 - Fax 41.62.85.94
RCS Angers B 392 250 890

CERTIFICAT DE GARANTIE

INFORMATION A L'INTENTION DE L'UTILISATEUR SUR LA GARANTIE ET LE SERVICE APRES-VENTE

Vous venez d'acquérir un matériel COMMODORE et nous vous en remercions. Nous sommes persuadés que vous en serez très satisfait.

Nous vous rappelons que, pour que ce certificat de garantie soit valable, il vous faut retourner à COMMODORE FRANCE, dans les 10 jours de votre achat, le talon détachable ci-contre dûment rempli et portant le tampon de votre distributeur.

Pour toute mise en oeuvre de la garantie ou du service après-vente, vous devez vous adresser à votre revendeur, aucune marchandise ne devant être renvoyée à COMMODORE FRANCE qui refusera toute réception.

COMMODORE FRANCE fournit à votre revendeur les moyens de vous assurer une garantie de 1 an, pièces et main d'oeuvre, à compter de la date de votre facture d'achat.

Nous attirons votre attention sur le fait que les produits vendus par COMMODORE FRANCE à son réseau de Distributeurs Agréés portent une étiquette adhésive (code barre) à en-tête de COMMODORE FRANCE. Cette étiquette vous assure que tout sera mis en oeuvre par votre revendeur et COMMODORE FRANCE pour vous satisfaire.

La garantie ci-dessus ne s'appliquera pas en cas de non-respect des prescriptions d'utilisation ou des normes d'installation des matériels, ou lorsqu'une cause étrangère au matériel, ou résultant d'une utilisation anormale du matériel, sera à l'origine de la défaillance.

La garantie ne s'appliquera pas en cas d'utilisation de fournitures autres que celles prévues pour un fonctionnement correct, et en particulier en cas d'utilisation de disquettes de médiocre qualité, qui entraîne une usure prématurée du lecteur de disquettes non prévue par la garantie.

La garantie ne sera acquise qu'à la condition que le matériel soit restitué dans son emballage d'origine accompagné de ses accessoires et certificat de garantie.

Tout matériel dont l'étiquette adhésive (code barre) à en-tête de COMMODORE FRANCE porterait des traces de manipulation, même mineures, ne sera pas couvert par la garantie et ne sera pas réparé par le réseau des Centres Techniques Agréés mis en place par COMMODORE FRANCE.

L'application de la garantie suppose en outre impérativement qu'aucune modification non prévue par COMMODORE FRANCE n'a été apportée au matériel, et qu'aucune réparation n'a été effectuée, soit par l'acheteur lui-même, soit par des techniciens non agréés par COMMODORE FRANCE.

Ce certificat de garantie est seulement valable pour les marchandises vendues au consommateur en France métropolitaine.

Les dispositions stipulées ci-dessus ne sont pas exclusives du bénéfice de la garantie légale pour défaut et vice cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du Code Civil.